

Réf: Dossier N° : 19870

**AVIS DE CONSTITUTION****SOCIETE « BRIGHT STAR EVENT »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 TRANCHE TERMINUS  
81-82, 26 BP 2126 ABJ 26**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Janvier 2016, et enregistrés au CEPICI le 12 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « BRIGHT STAR EVENT » .

**Objet**: Accueil entreprise ; Escorte bilingue ; Animation commerciale ; Officine plus ; Publicité ; Mannequinat ; Cinéma, Séminaires, Congrès, Réunion, Décoration. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social**: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social**: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 TRANCHE TERMINUS  
81-82, 26 BP 2126 ABJ 26

**GERANT**: Madame DIABATE SARAH LAETITIA.

**COGERANT**: Monsieur DIABATE FRANCK LAMINE.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2016-B-507 du 13/01/2016 au Tribunal du Commerce  
d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°567 du 13/01/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

